

## LE BULLETIN *d'information sur* l'intelligence économique stratégique pour les PME-PMI

### ÉDITO



### Intelligence Economique : l'information renforcée au service des PME franciliennes

Difficile aujourd'hui pour une PME francilienne de se fier aux différents signaux économiques que relaient les médias. La croissance serait de retour mais parallèlement, l'Ile-de-France connaît une

hausse de chômage, avec une perte de 26 000 emplois salariés privés en un an, à la fin du premier trimestre 2009. Plus que jamais, l'intelligence économique et ses différentes applications, apparaissent comme une ressource, pour anticiper connaître l'évolution de son environnement économique, la santé de son secteur d'activité.

L'Observatoire des PME franciliennes face à la crise s'est donc donné pour objectif de donner plus de visibilité aux réactions des PME franciliennes et à leurs choix économiques. Ses enquêtes récurrentes permettent de situer son entreprise, par rapport à des structures de tailles identiques en Ile-de-France.

Quelles stratégies les PME ont-elles adopté face à la crise ? L'enquête parue en juillet 2009 met l'accent sur la nécessité de repenser son organisation, pour 72% des PME interrogées. La crise a provoqué une réorientation des investissements pour 68% d'entre elles. A 54%, elles ont également repensé leur positionnement sur leurs différents marchés. Si ces choix peuvent apparaître comme

contraints, les PME franciliennes ont aussi adopté des stratégies plus offensives de relance.

Le chiffre peut surprendre : 61% des PME déclarent vouloir recruter dans les 12 prochains mois. L'objectif est de renforcer ses compétences en interne, dans une logique de développement, pour leur axe commercial, marketing, communication ou veille. A 61%, elles jugent également nécessaire d'accroître leur notoriété et leur visibilité. L'enquête met ainsi l'accent sur des besoins importants en matière d'intelligence économique, porteuses de solutions pour mieux se positionner sur son marché.

Recherche et innovation, développement et positionnement concurrentiel ou encore renforcement commercial, autant d'éléments identifiés auxquels nous tentons de répondre ce mois-ci.

Ces résultats nous encouragent dans notre démarche actuelle de communication auprès des PME. Nous la consolidons en lançant une plate-forme numérique opérationnelle dès septembre, [www.cgpme-idf.fr/ie](http://www.cgpme-idf.fr/ie), rassemblant l'ensemble des informations disponibles pour les PME en matière d'intelligence économique, dans le cadre de notre plan d'action régional IES PME, avec nos partenaires de la Région Ile-de-France, d'Agefos PME Ile-de-France et du Fonds Social Européen.

Vous y trouverez notamment les outils, les bonnes pratiques, les contacts utiles en matière d'intelligence économique en Ile-de-France. L'idée reste la même : vous faire gagner en temps et en efficacité pour renforcer le développement économique de l'Ile-de-France.

**Jean-François Roubaud**  
Président de la CGPME Paris Ile-de-France



## Les PME franciliennes voient dans le recrutement une des solutions à la crise.

La CGPME Ile-de-France et l'Association Esprits d'Entreprises, avec le soutien du Conseil régional d'Ile-de-France, d'Agefos PME Ile-de-France et du Fonds Social Européen, présentent le second volet de leur Observatoire : Les PME franciliennes face à la crise. Après un état des lieux général en avril, l'enquête pose la question suivante aux patrons de PME : votre entreprise face à la crise, quelle organisation ? Quelles orientations ? Les résultats mettent en évidence leur volonté de recruter pour accompagner la relance.



L'enquête réalisée par Opinionway gagne en représentativité : 422 PME franciliennes ont répondu, soit une hausse de 30% par rapport à la vague précédente. 75% de ces entreprises ont un chiffre d'affaire de moins de 5 millions. 81% d'entre elles se situent au-dessous du seuil de 50 salariés.

**1. Quelles mesures les PME ont-elles prises suite à la crise ? 72% des PME interrogées ont été incitées à repenser leur organisation.**

69% réorientent leur investissement et 54% repensent leur positionnement. Ces chiffres démontrent la réactivité des PME, en termes de stratégie, et leur volonté de s'adapter au mieux pour passer les aléas économiques.

**2. Cette réorganisation n'est pas préjudiciable à l'emploi, bien au contraire : 61% des PME déclarent vouloir recruter dans les 12 prochains mois,** et ce dans une logique de développement (commercial, marketing, communication, veille), pour 66% d'entre elles. Cette stratégie devrait ainsi les aider à améliorer leur positionnement, puisque 61% des entreprises interrogées jugent nécessaire d'accroître leur notoriété et leur visibilité.

**3. Ce choix du recrutement se fait en dépit de certaines difficultés persistantes.** Les PME courent toujours des risques en matière de trésorerie : les délais de paiement dépassent 60 jours pour 42% d'entre elles. L'attitude des banques accentue parfois cette fragilisation. Pour 22% des PME les relations avec leurs banques se sont durcies, alors que leur santé financière n'était pas en cause pour 53% d'entre elles.

Pour Bernard Ochs, Vice-Président d'Esprits d'Entreprises : « Cette deuxième vague d'enquête confirme le constat initial : les PME sont le moteur de la reprise, de la création d'emplois. Nous demandons que toutes les conséquences en soient tirées, que ce soient par les Banques ou l'Etat. Pratiquement, la réussite des PME est la condition de l'amélioration des marges des banques et non l'inverse. De la part de l'Etat, nous attendons la continuation des efforts de simplification de la vie des entreprises, ce qui devrait en outre contribuer encore à l'allègement de son coût de fonctionnement. Enfin, la contribution remarquable du Médiateur du Crédit à sauver entreprises et emplois, justifierait un développement rapide du projet du FSI de structure d'investissement dédiée aux PME. »

Pour Jean-François Roubaud, Président de la CGPME Ile-de-France : « Une nouvelle fois cette enquête confirme l'importance des PME pour tirer l'économie hors de la crise, en optant pour des choix courageux tels que le recrutement. Pour la CGPME Ile-de-France, c'est un argument de poids pour défendre des mesures d'accompagnement qui leur soient spécifiques et favorables. »

Prochaine publication de l'outil de veille *Les PME franciliennes face à la crise* : octobre 2009

### CONTACTS :

**CGPME Ile-de-France : Karine LAYMOND, [k.laymond@cgpme-idf.fr](mailto:k.laymond@cgpme-idf.fr)  
[www.cgpme-idf.fr](http://www.cgpme-idf.fr)**

**Esprits d'Entreprises : Christine FONTANET, [cfontanet@aol.com](mailto:cfontanet@aol.com)  
[www.espritsdentreprises.fr](http://www.espritsdentreprises.fr)**



## Savoir évaluer ses sources d'information

Les spécialistes de l'Intelligence économique (IE) sont confrontés à une difficulté majeure : « *Comment évaluer la pertinence et la crédibilité d'une source ?* ». En effet, il convient d'adopter systématiquement un recul critique sur toute information recueillie. Cette posture s'impose lorsque l'on travaille sur Internet, car le meilleur côtoie le pire... D'un côté, on trouvera le point de vue scientifique de l'expert ou l'étude de marché réalisée dans les règles de l'art. De l'autre, l'opinion du quidam, la rumeur (*Hoax*) et le mauvais exposé du mauvais étudiant...

Par rapport à l'évaluation des sources, on pourra commencer par analyser les qualités intrinsèques du document recueilli. Des éléments comme la date, l'auteur ou l'organisation peuvent fournir de précieuses indications.

### Critères pour évaluer une information

Source	Questionnement
Qui ?	Un auteur, un expert, un organisme sérieux ?
Quoi ?	Qualité du site, du document, de l'information ?
Quand ?	Date du document ?
Où ?	Origine de l'information, situation géographique ?
Pourquoi ?	Objectif de l'information : scientifique, commercial, idéologique ?
Comment ?	Présentation du document, architecture du site ?

Source : <http://www.educnet.education.fr>

On peut ensuite utiliser une échelle issue du renseignement consistant à "coter" la source et à évaluer l'information.

#### La source qui délivre l'information est-elle a priori :

- > fiable (A),
- > sérieuse (B),
- > assez fiable (C),
- > pas toujours fiable (D) ?

#### L'information recueillie est-elle :

- > sûre (1),
- > probable (2),
- > vraisemblable (3),
- > douteuse (4) ?

En croisant ces deux indicateurs, on peut ainsi discriminer et dissocier les informations. Par exemple, le point de vue de l'expert sera noté (A,1) car la source est fiable et l'information plutôt sûre.

### Côter un renseignement

La source	L'information
A. Fiable	1. Sûre
B. Sérieuse	2. Probable
C. Assez fiable	3. Vraisemblable
D. Pas toujours fiable	4. Douteuse
E. Peu sûre	5. Improbable

Pour autant, quelle que soit la méthode, il existe deux limites.

**Premièrement**, on peut toujours passer "à coté" d'une information capitale et ne pas voir un "signal faible" annonciateur de bouleversements stratégiques.

**Deuxièmement**, on peut accorder une importance excessive à une information fautive et se laisser "intoxiquer"... Voilà qui doit inviter les spécialistes de l'IE à toujours faire preuve d'humilité.

Article paru dans « *Les clés de l'Intelligence économique* », APS, vendredi 24 juillet 2009

## Les PME françaises espionnées

**"Près de 3000 firmes françaises (exactement 2963 entreprises ou laboratoires visés entre janvier 2006 et fin 2008) ont été victimes de très nombreuses "actions d'ingérences économiques, destinées à leur voler leurs secrets de fabrication, à déstabiliser leur direction ou à gêner le lancement de nouveaux produits."**

Ces chiffres proviendraient de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI). L'article détaille que "71 % de ces entreprises emploient moins de 500 salariés, des PME qui négligent leur sécurité, ou ne disposent pas des moyens indispensables pour se protéger, à la différence des entreprises de plus grande taille."

**La DCRI a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 2008. Sa cellule spécialisée dans la "cybercriminalité" peut être jointe au 01 77 92 50 00.**

Source : La Tribune, 25 juin 2009



## Poursuite des formations

Compte tenu des attentes des PME et confortés par le succès des premières sessions, nous poursuivons les actions de formation « **Créez son radar, sa veille concurrentielle** », avec notre partenaire de l'Arist de la Chambre de Commerce de Paris.

1<sup>ère</sup> étape d'une démarche offensive de l'intelligence économique, levier de votre développement, ces formations vous permettent de créer votre propre radar concurrentiel dans un contexte difficile à anticiper.

**Elles vous garantissent un retour sur investissement à l'issue des formations, avec un outil immédiatement opérationnel.**

Prochaines dates : 29 septembre et 6 octobre, Bourse du Commerce, rue de Viarmes – Paris.

**Plus de détails :**  
**sur le site de la CGPME Ile-de-France : [www.cgpme-idf.fr](http://www.cgpme-idf.fr)**  
**le site de l'Arist Paris : [www.arist.ccp.fr](http://www.arist.ccp.fr)**

## Nos outils de communication renforcés

*Votre site Internet en ligne le 15 septembre !*

Votre site entièrement dédié à l'Intelligence Economique est en ligne dans quelques jours. Il reprend les actions engagées, valorise les partenaires régionaux, précise les agendas, contacts utiles, soulignent les événements en Ile-de-France. Il vous permet de prendre connaissance des bonnes pratiques et des boîtes à outils IE posées.

**Plus d'informations sur :**  
**[www.cgpme-idf.fr](http://www.cgpme-idf.fr)**



## Un outil de veille au service de vos PME

**Vous avez été 422 dirigeants de PME en Ile-de-France, à répondre à la deuxième vague de l'enquête** Esprits d'Entreprises – CGPME Ile-de-France, et à fournir ainsi une des premières images représentatives de la situation actuelle des PME, du moral de leurs dirigeants et des stratégies de réponse mises en œuvre. Ce deuxième axe a confirmé le durcissement des relations entre les banques et les PME et la volonté de recrutement entreprises notamment dans le domaine commercial. Ces résultats sont synthétisés dans la rubrique actualités.



**Informations sur le site de la CGPME Ile-de-France :**  
**[www.cgpme-idf.fr](http://www.cgpme-idf.fr)**  
**et sur le site d'Esprits d'Entreprises :**  
**[www.espritsdentreprises.fr](http://www.espritsdentreprises.fr)**

# La diversification des activités par la valorisation des « BREVETS DORMANTS », une voie vers le salut...

## **CAS CONCRET**

- Une entreprise industrielle du secteur de l'automobile, comptant 150 personnes, souhaite diversifier son activité par l'acquisition d'au moins un produit « propre ».
- Elle fait réaliser un diagnostic en évaluant notamment ses savoir-faire, compétences, moyens de production, ressources.
- En adéquation avec ses caractéristiques générales et en concertation avec l'entreprise, le Cabinet L. Brandon propose différents systèmes liés à la protection de l'environnement comme des dispositifs de désamiantage.
- Finalement l'entreprise candidate retient un dispositif de liaison mécanique entre des tubes de grandes dimensions.
- Un prototype étant réalisé, l'entreprise l'évalue tout en engageant dans le même temps des discussions pour proposer ses services dans le domaine du nucléaire (centrales).
- Une fois l'évaluation du contenu de l'invention terminée, l'entreprise est accompagnée dans les négociations avec le titulaire des droits du brevet concerné puis dans l'établissement du contrat destiné à la mise en place d'un accord de concession de licence.

Le cas de cette entreprise n'est pas isolé. De nombreuses PMI PME sont confrontées, depuis quelques années déjà, à une **réduction des commandes de la part des grands donneurs d'ordres** du fait principalement des effets de la mondialisation et des coûts de main-d'œuvre et autres charges. Ces entreprises cherchent des solutions à cet état de fait afin de maintenir leur niveau d'activité.

Pour répondre à cette problématique, la formalisation de bonnes pratiques et de méthodes opérationnelles en valorisation de l'innovation a été développée depuis plus de trois ans avec la méthode appelée **SEQUANA**, qui propose un **outil de diversification original**.

Un nombre important de **brevets** reste **inexploité** pour diverses raisons qui peuvent être stratégiques, financiers ou techniques. Face à ce gisement, la méthode SEQUANA favorise la rencontre entre les propriétaires de ces brevets et les chefs d'entreprise désireux de diversifier leurs activités.

Vous trouvez ainsi hors de l'entreprise, un produit innovant que vous pourrez exploiter de plein droit par voie de licence. Cela se traduit par l'**intégration de produits nouveaux brevetés par des tiers** qui correspondent aux savoir-faire, ressources et compétences de votre entreprise.

Ainsi afin de compenser les pertes de chiffre d'affaires, une des réponses qu'a choisie cette entreprise consiste en la **diversification de ses activités**. Ne pouvant développer elle-même un produit « propre » par manque de moyens, elle s'est orientée vers l'acquisition d'un nouveau produit breveté, avec l'aide d'un accompagnement externe.

**L'avantage majeur d'un « bon » brevet est qu'il assure à l'entreprise licenciée, l'exclusivité de son exploitation** sur la zone géographique couverte.

### **Pour aller plus loin...**

Le Cabinet L. BRANDON a élaboré la méthode SEQUANA et l'applique auprès des PMI/PME, souvent sous-traitantes. Selon les cas, ce cabinet accompagne ses clients dans la valorisation industrielle, économique et financière de leurs innovations protégées par un titre de propriété industrielle, mais également de leurs savoir faire.

Il prend en charge la recherche de partenaire (licencié et acquéreur des droits notamment) qui pourrait assurer l'exploitation et/ou la commercialisation du produit concerné. Il accompagne la négociation et la rédaction des accords d'exploitation.

### **Pour information !**

Deux actions collectives, largement financées par la Région Ile-de-France et l'Etat, permettent actuellement aux PMI/PME franciliennes de bénéficier de l'application de cette méthode dans les secteurs de la mécanique et de la mécatronique.

### **Pour plus d'informations :**

<http://www.innovation-idf.org/fr/vos-besoins/programme-actions>

**Site Internet : [www.cabinetbrandon.com](http://www.cabinetbrandon.com)  
Contact : [conseil@cabinetbrandon.com](mailto:conseil@cabinetbrandon.com)**

**Cabinet L. BRANDON**  
CONSEIL EN VALORISATION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



**« Créez votre radar, votre veille concurrentielle »**

29 septembre et 6 octobre 2009 : formation d'une journée, Arist de la Chambre de Commerce de Paris, Bourse du Commerce.

**Nombre de participants :**

**10 par cycles.**

**Plus de détails sur**

**[www.cgpm-idf.fr](http://www.cgpm-idf.fr)**



**PARIS EXPORT FACILE, formations PME**

Pour accompagner les entreprises, la Direction du Développement Economique et de l'Emploi de la ville de Paris, l'AGEFOS PME Ile-de-France, la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et la CGPME Ile-de-France, ont mis en place un dispositif de formation offert aux PME.

**Prochaines sessions de formation :**

**Mercredi 9 septembre :**

**l'offre commerciale pour l'export**

**Judi 24 septembre : mise en place**

**de réseaux de vente à l'étranger**

**Voir le programme sur [www.paris-export-facile.com/formations.htm](http://www.paris-export-facile.com/formations.htm)**

**et sur [www.ateliersdeparis.com](http://www.ateliersdeparis.com)**



**2ème volet**

**de notre enquête**

**« Les PME face à la Crise ».**

Publication du deuxième volet de notre enquête auprès des PME franciliennes.

Ce deuxième envoi a étudié l'évolution de votre situation et de l'impact de la crise sur votre organisation.

**Informations sur le site de la CGPME**

**Ile-de-France [www.cgpm-idf.fr](http://www.cgpm-idf.fr)**

**et sur le site d'Esprits d'Entreprises**

**[www.espritsentreprises.fr](http://www.espritsentreprises.fr).**



**Séminaires thématiques**

**« intelligence économique »**

Veille (15 et 16 septembre 2009)

Intelligence juridique.

(13 et 14 octobre 2009)

Marchés financiers

(24 et 25 novembre 2009)

Objectif : donner aux cadres de tous horizons professionnels, une information approfondie, mais également des méthodes et des leviers d'action afin de s'approprier les clés de compréhension de thématiques ciblées.

**Durée : de 2 à 3 jours selon**

**le thème choisi.**

**Nombre de participants :**

**environ 12 auditeurs**

**Plus de détails sur [www.ihedn.fr](http://www.ihedn.fr)**



**Séminaires thématiques**

**« sécurité économique et protection du patrimoine »**

22 et 23 septembre,

20 et 21 octobre

Objectif : souligner la réalité et l'étendue des menaces dans les domaines politiques, militaires, économiques, scientifiques et industriels ainsi que l'ampleur des préjudices qu'elles causent aux entreprises et à la collectivité nationale.

Thèmes abordés : les différents modes d'acquisition de l'information, la sécurité des systèmes d'information, les nouveaux risques d'intrusion.

**Durée : 2 jours ; le premier**

**se déroulant à l'Ecole Militaire et**

**le second dans les locaux de la**

**DGSE. Nombre de participants :**

**environ 40 auditeurs.**

**Plus de détails sur [www.ihedn.fr](http://www.ihedn.fr)**



**Cycles de sensibilisation à l'intelligence économique et stratégique (IES)**

32ème cycle

les 2, 9, 16, 23 octobre, 6, 13,

20 novembre 2009

Objectif : sensibiliser les cadres et dirigeants d'entreprises privées aux principales problématiques que revêt l'intelligence économique.

Thèmes abordés : l'information comme enjeu dans la stratégie et l'organisation des structures, les dispositifs d'aide aux entreprises, la sécurité économique et la protection du patrimoine, l'intelligence juridique, le lobbying, l'influence et la contre influence, la démarche d'intelligence économique dans les entreprises.

**Durée : 7 vendredis, répartis**

**sur 2 mois consécutifs.**

**3 cycles par an.**

**Nombre de participants :**

**environ 50 auditeurs.**

**Plus d'informations sur**

**[www.ihedn.fr](http://www.ihedn.fr)**



**Comment pérenniser les marchés en période de crise ?**

**Comment en développer de nouveaux grâce à l'innovation et à**

**l'intelligence économique ?**

5 thèmes seront développés lors de 15 conférences ateliers par la CCI et ses partenaires :

- connaître son environnement,
- valoriser ses savoir-faire,
- protéger ses avantages concurrentiels,
- innover pour se différencier,
- être plus performant grâce à l'innovation.

**Le programme se déroule du 12 au 23 octobre 2009.**

**Informations et inscriptions :**

**[www.j2ie.fr](http://www.j2ie.fr)**

# CONTACTS UTILES

## **Agefos PME Ile-de-France**

Contact : Fabrice LLINARES  
Mail : [fllinares@agefos-pme.com](mailto:fllinares@agefos-pme.com)  
Site Internet : [www.agefos-pme-iledefrance.org](http://www.agefos-pme-iledefrance.org)  
11, rue Hélène - 75017 Paris

## **Conseil Régional d'Ile-de-France Direction du Développement économique et de l'emploi**

Contact : Grégoire DUPONT-TINGAUD  
Mail : [gregoire.dupont-tingaud@iledefrance.fr](mailto:gregoire.dupont-tingaud@iledefrance.fr)  
Site Internet : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)  
35, boulevard des Invalides - 75007 Paris

## **La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises Ile-de-France (CGPME IDF).**

Contact : Cyril PATTEGAY - Chargé de mission  
Mail : [c.pattegay@cgpme-idf.fr](mailto:c.pattegay@cgpme-idf.fr)  
Site Internet : [www.cgpme-idf.fr](http://www.cgpme-idf.fr)  
19, rue de l'Amiral d'Estaing - 75116 Paris

## **Préfecture de région Ile-de-France**

Contact : Pierre PICQUART  
Mail : [pierre.picquart@ile-de-france.pref.gouv.fr](mailto:pierre.picquart@ile-de-france.pref.gouv.fr)  
Cabinet de Monsieur le Préfet de Région,  
Préfet de Paris  
29-33, rue Barbet-de-Jouy - 75700 Paris

## **Fédération des professionnels de l'intelligence économique (FEPIE)**

Contact : Brice de GLIAME  
Mail : [bdg@itb.fr](mailto:bdg@itb.fr)  
27, rue Greuze - 75016 Paris

## **ARIST de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris**

Direction de l'Appui aux Entreprises et de l'Information  
DDDE  
Chambre de commerce et d'industrie de Paris  
Contact : Denis DESCHAMPS  
Mail : [ddeschamps@ccip.fr](mailto:ddeschamps@ccip.fr)  
2, rue de Viarmes, Bourse de commerce - 75001 PARIS

## **Institut des hautes études de défense nationale**

Contact : Marjorie LEBRUN  
Mail : [marjorie.lebrun@ihedn.fr](mailto:marjorie.lebrun@ihedn.fr)  
21, place Joffre - 75007 Paris

## **Cabinet L. BRANDON**

Contact : Sylvie GAMET  
Mail : [sylvie.gamet@cabinetbrandon.com](mailto:sylvie.gamet@cabinetbrandon.com)  
23, rue du Renard - 75004 PARIS

IES Le Bulletin est édité dans le cadre du projet régional IES PME, en partenariat avec Agefos PME Ile-de-France, le Conseil Régional d'Ile-de-France, la Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Fonds Social Européen et la CGPME Ile-de-France.

Tél. : 01 56 89 09 30 - mail : [contact@cgpme-idf.fr](mailto:contact@cgpme-idf.fr) - Secrétaire Général de la CGPME Ile-de-France : Abdellah MEZZIOUANE.

Ont participé à ce numéro : Cyril PATTEGAY, Chargé de mission CGPME Ile-de-France - Karine LAYMOND, Chargée de communication CGPME Ile-de-France - Denis DESCHAMPS, ARIST CCIP - Marjorie LEBRUN, Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale - Sylvie GAMET, Cabinet L. BRANDON.

Conception, réalisation : etc. 16, rue Lemoine Rivière 95100 Argenteuil